

Arrondissement d'AVESNES
Commune de Vendegies au Bois - 59607
Tableau des Obligations diverses

CODE	INTITULE	ORIGINE	GESTIONNAIRE
I.1	Conservation du Patrimoine naturel		
PNR	Parc Naturel Régional	Parc Naturel Régional de l'Avesnois	DREAL
ZNIEFF de Type 1	Zone Naturelle d'Interet Ecologique Faunistique et Floristique	Bois de Vendegies-au-Bois, Bois-le-Duc et bocage relictuel entre Neuville-en-Avesnois et Bousies	DREAL
ZNIEFF de Type 1I	Zone Naturelle d'Interet Ecologique Faunistique et Floristique	Complexe écologique de la forêt de Mormal et des zones bocagères associées	DREAL
I.2	Ressources en eau		
SAGE	Territoire de SAGE	Escaut	DDTM
ZDHSDAGE	Zone à dominantes Humides du Sdage de 2009	Présence de zones à dominante humide. Voir le Sage pour les délimitations des zones humides	Agence de l'Eau Artois Picardie
I.3	Conservation du patrimoine culturel		
ARCHEO	Zone de préemptions archéologiques	Présence de zones archéologiques préventives	DRAC
LOI BARNIER	Loi Barnier Article 52 , L111-1-4	D932 Route à grande circulation Protection : 75	Conseil Général DIR
P.D.I.P.R.	Plan Départemental des Itinéraires De promenade et de Randonnée	Délibération du conseil général du 15/06/1992 complétée le 15/11/1993 Sous réserves D'actualisation Par le Conseil Général	Conseil Général
1I.1	Risques Naturels Inondations		
CATNAT	Arrêtés de catastrophes naturelles	- Inondations, coulées de boues et Mouvements de Terrain Du 25/12/99 au 29/12/99 Arrêté interministériel du 29/12/99	DDTM GASPARD
1I.2	Risques Naturels et Mouvements de Terrain		
CAVITE	Inventaire Cavités	Zones exposées au risque d'effondrement dû à la présence de cavités souterraines répertoriée sur la commune	DDTM/Ssrc
ARGILE	Aléa retrait gonflement Argile	Faible	BRGM DDTM/Ssrc
SEISME	Aléa sismique	Modéré	BRGM DDTM/Ssrc

Arrondissement d'AVESNES
Commune de Vendegies au Bois - 59607
Tableau des Obligations diverses

II.3 Risques Technologiques			
CANA	Zones effet de Danger sur les Canalisations	- Canalisations : Taisnières / Hon – Crapeaumesnil, dites « Artère du NORD 1 DN 750 & 2 DN 900 » - Canalisations : Neuville en Avesnois / Landrecies DN100	DREAL
IV.1 Utilisation de certaines ressources : télécommunications			
	Radar Météo	Commune située dans la zone de protection de 20 km centré sur le radar météo France de Taisnières en Thierache	Météo France
V Régimes fonciers			
D.P.U.	Droit de Prémption Urbain	Un droit de préemption a été créé par D.C.M. du 12/12/1988 sur les zones U et NA du POS	Commune
V.1 Participations financières (à compter du 01/03/2012)			
	TAXE D'AMENAGEMENT	1 % D.C.M. Du 29/11/2011	DDTM
	- Part Communale		
		1.45 % D.C.M. Du 28/11/2011	DDTM
	- Part Départementale		